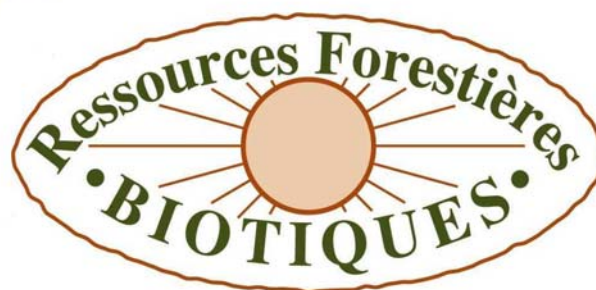
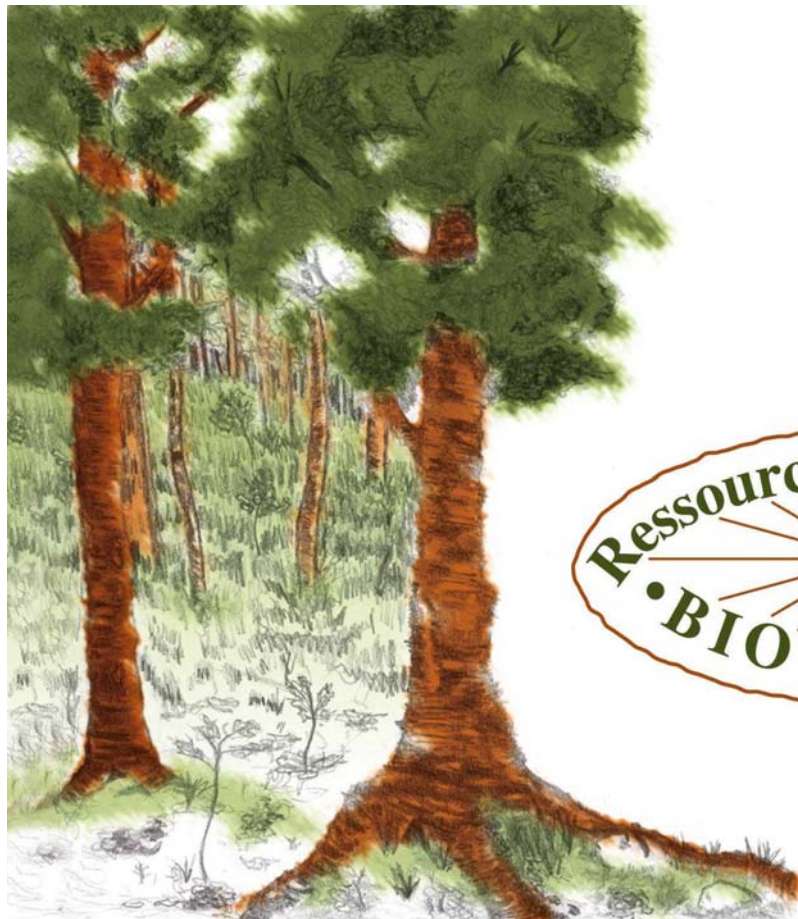


Plan d'aménagement forestier d'une forêt privée



Ressources Forestières Biotiques
880 St-Joseph (Rte 131)
Ste-Émélie-de-l'Énergie, Qué.
J0K 2K0
Tél. : (450) 886-5113
Fax : (450) 886-9658
rfb@rfbiotiques.com

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

Nom :

Adresse postale

No. Rue, app., rang

Municipalité

Code postal

Représentant autorisé :

Téléphone (résidence)

ind. rég. numéro

Téléphone (lieu de travail)

ind. rég. Numéro

No de producteur forestier

Objectifs du plan d'aménagement forestier

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs :

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes) ;
- permettre au Ministre des Ressources naturelles de protéger les investissements de l'État dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés.

1. LOCALISATION DE LA SUPERFICIE À VOCATION FORESTIÈRE

Propriété numéro :	1	Prêt no SFF:	
No du producteur forestier :		# Rapport d'exécution	1463174
Municipalité régionale de comté (MRC) :	Matawinie	Code:	620
Municipalité :		Code:	62015
Cadastre :		Code:	3739
Rang :		Code:	08

Unité d'évaluation	No du lot ou de la partie de lot	Zone (V ou B)	Superficie Totale	Superficie à vocation forestière	OGC
	80	B	10.0 ha	10.0 ha	
	81	B	42.7 ha	42.7 ha	
TOTAL :			52.7 ha	52.7 ha	

2. OBJECTIFS DU PRODUCTEUR FORESTIER

<input checked="" type="checkbox"/> Production forestière	<input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives
<input type="checkbox"/> Production d'arbres de Noël	<input type="checkbox"/> Conservation
<input type="checkbox"/> Acériculture	<input type="checkbox"/> Sylviculture ornementale
<input type="checkbox"/> Protection de la faune	<input checked="" type="checkbox"/> Autres (spécifiez) Mise en valeur
Sites à protéger :	
Cours d'eau	
Remarques :	
<p>Ce plan d'aménagement n'est pas un plan d'arpentage. Les indications cartographiques quant aux limites de la propriété proviennent de l'information fournie par le propriétaire et de repères relevés au GPS sur le terrain. Peuplement no 3 affecté par les verglas de 1983 et 1995 (sections plus jeunes).</p>	

Description de la forêt et de ses potentiels

Propriété no : 1

No du producteur forestier : _____

DESCRIPTION SOMMAIRE						
Numéro du peuplement	Nom du peuplement et groupement d'essences	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Classe de densité **	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge (ans)
1	Inondé (In)	Aulne rugueux (AUR) Bouleau à papier (BOP) Sapin baumier (SAB) Érable rouge (ERR) Peuplier-faux-tremble (PET)	2.3	-	-	-
2	Bétulaie blanche à sapin (BbS)	Bouleau à papier (BOP) Sapin baumier (SAB) Épinette rouge (EPR) Thuya occidental (THO)	7.0	B	12 à 17	50
3	Érablière à feuillus intolérants (ErFi)	Érable à sucre (ERS) Érable rouge (ERR) Bouleau à papier (BOP) Peuplier-faux-tremble (PET) Hêtre à grande feuille (HEG)	8.1	B	17 à 22	Jeune inéquien (JIN)
4	Érablière, coupe partielle (Er cp)	Érable à sucre (ERS) Érable rouge (ERR) Peuplier-faux-tremble (PET) Bouleau jaune (BOJ) Bouleau à papier (BOP) Sapin baumier (SAB)	11.1	C	17 à 22	Jeune inéquien (JIN)
5	Érablière (Er)	Érable à sucre (ERS) Érable rouge (ERR) Bouleau jaune (BOJ) Hêtre à grande feuille (HEG) Bouleau à papier (BOP) Peuplier-faux-tremble (PET)	14.1	A	17 à 22	Jeune inéquien (JIN)
6	Bétulaie blanche à sapin (BbS)	Bouleau à papier (BOP) Sapin baumier (SAB) Épinette rouge (EPR) Érable rouge (ERR)	9.2	B	12 à 17	50

Numéro du peuplement	Nom du peuplement et groupement d'essences	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Classe de densité **	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge (ans)
7	Bétulaie blanche à sapin, coupe partielle (BbS cp)	Bouleau à papier (BOP) Sapin baumier (SAB) Érable rouge (ERR)	0.9	D	12 à 17	50
TOTAL			52.7			

*** SOURCES :**

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> photographie aérienne | <input type="checkbox"/> inventaire forestier |
| <input checked="" type="checkbox"/> carte forestière régionale | <input type="checkbox"/> autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> vérification sur le terrain | |

**** CLASSES DE DENSITÉ DU COUVERT FORESTIER :**

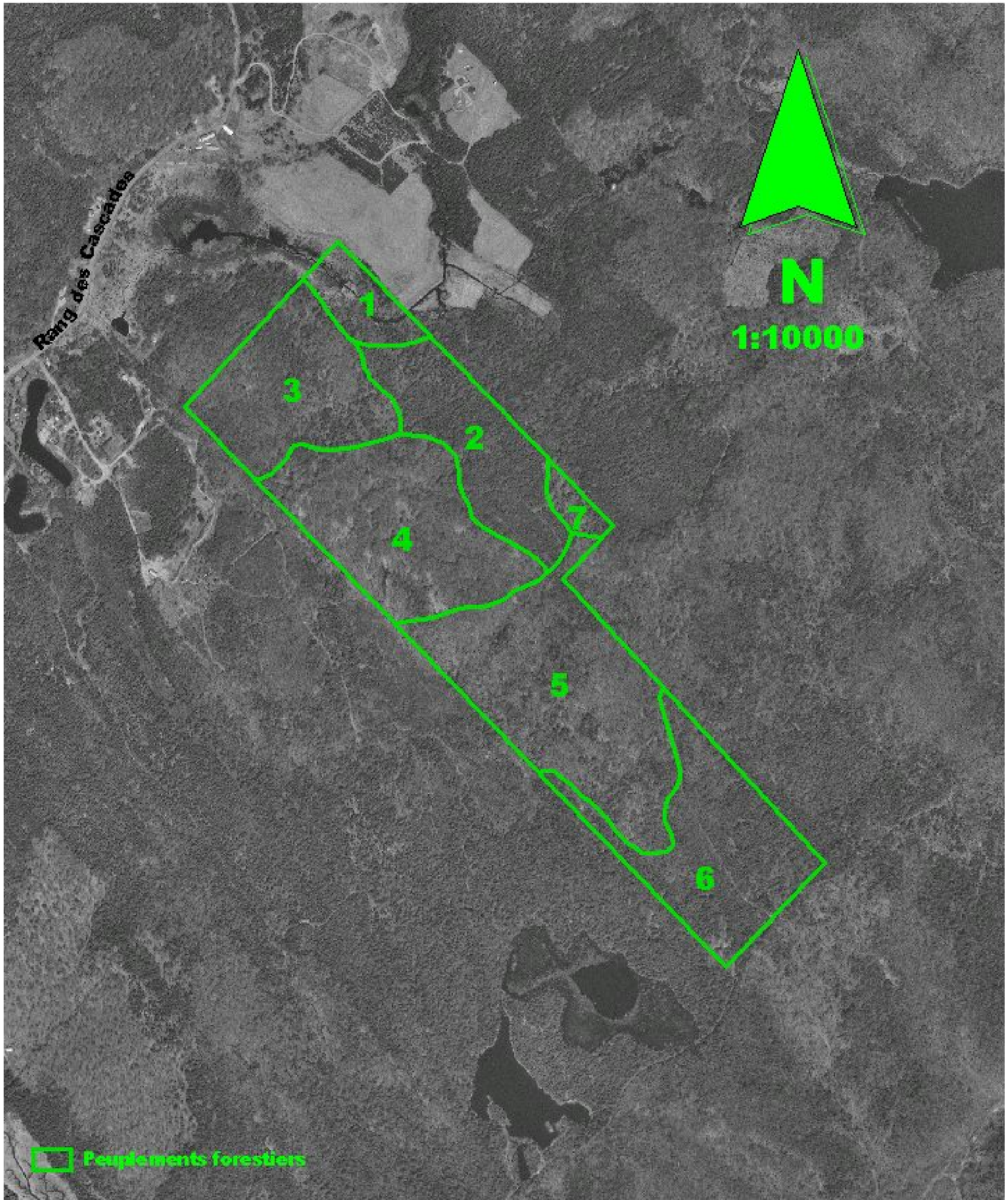
A (forte)	B (normale)	C (faible)	D (très faible)
100 %	80 %	60 %	40 % 25 %

ÉQUIVALENCE DES MESURES

- Hauteur :** 1 mètre (m) = 3,28 pieds (pi)
- Superficie :** 1 hectare (ha) = 2,47 acres (ac) = 2,92 arpents carrés
- Volume :** 1 m³ app. = 0,28 corde (cd)
1 m³ app./ha = 0,11 cd/ac

Description de la forêt/orthophoto 2000

Propriété de



Numéro de l'orthophoto : Q01801 - 86

Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2004

Travaux de mise en valeur

Propriété no : 1

No du producteur forestier : _____

No du peuplement	Appellation	Travaux proposés	Envergure	Notes*
1	In (avec rémanents)	Coupe de récupération Récolte des tiges en perdition. Contrôle de la population de castors.	2.3 ha	1-C
2	BbS B3 50 Bétulaie à bouleaux Blancs avec sapin 41 à 60 ans	Éclaircie commerciale Récolte prioritaire du sapin mature et des tiges feuillues en déclin.	7.0 ha	2-L
3	ErFi B2 Jin Érablière à feuillus D'essences intolérantes Jeune inéquienne	Coupe de jardinage Là où la densité le permet (sections plus âgées). Favoriser une composition en essences nobles et augmenter la vigueur du peuplement. Maintenir une structure inéquienne.	8.1 ha	2-C
4	Er C2 Jin cp Érablière Jeune inéquienne Coupe partielle	Coupe de jardinage Là où la densité le permet (trouées importantes à exclure). Favoriser une composition en essences nobles et augmenter la vigueur du peuplement. Maintenir une structure inéquienne.	11.1 ha	2-L
5	Er A2 Jin Érablière Jeune inéquienne	Coupe de jardinage Favoriser une composition en essences nobles et augmenter la vigueur du peuplement. Maintenir une structure inéquienne.	14.1 ha	1-C
6	BbS B3 50 Bétulaie à bouleaux Blancs avec sapin 41 à 60 ans	Éclaircie intermédiaire Là où la densité le permet. Dégager les tiges d'avenir par dépressage systématique en favorisant le bouleau et l'épinette.	9.2 ha	2-C
7	BbS D3 50 cp Bétulaie à bouleaux Blancs avec sapin 41 à 60 ans coupe partielle	Aucun travaux pour la durée de ce plan Construction de chemin (via sentier existant) Identifier et entretenir les lignes de lot	- 1.7 km 3.8 km	- 1-C 1-C

NOTES :

- Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux en autant qu'elle est annexée à ce document
- Urgence du traitement : Très (1), Assez (2), Peu (3)
- Durée de validité de la recommandation : 0-5 ans (C), 5 à 10 ans (L)

Acceptation et signature

Selon l'article 120 de la Loi sur les forêts (L.R.Q. chapitre F-4.1) pour être un producteur reconnu, une personne ou un organisme doit posséder une superficie forestière d'au moins quatre hectares d'un seul tenant, dotée d'un plan d'aménagement forestier certifié conforme aux règlements de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées compétente par un ingénieur forestier et enregistrer auprès du ministre, la superficie à vocation forestière et toute modification y affectant la contenance ou y opérant un changement.

Ce plan d'aménagement forestier couvre la propriété identifiée ci-après et une modification à cette propriété a pour conséquence d'invalider ce plan.

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE :

- mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété numéro : 1 _____
- un ajout à mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété numéro : _____
- une modification en ce qui a trait à la propriété numéro : _____
- une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété numéro : _____

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier :

- de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux ;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

Signature du **propriétaire** ou du **représentant autorisé**

Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée. Ce plan est valide jusqu'au _____
(VALIDE POUR 10 ANS)

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au règlement de l'Agence forestière de Lanaudière.

Nom du technicien qui a effectué les travaux: _____

Jean-Sébastien Malo

Signature de l'ingénieur forestier

Nom

Date

Coordonnées du conseiller forestier

Nom: **RESSOURCES FORESTIÈRES BIOTIQUES INC.**

Numéro de permis de l'OIFQ : **98-047** _____

Adresse: 880 St-Joseph, Rte 131, Ste-Émélie, Qc J0K 2K0

Téléphone: (450) 886-5113 Télécopieur: (450) 886-9658

Courrier électronique: rfb@rbiotiques.com www.rbiotiques.com

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière

Le contenu du plan d'aménagement forestier est CONFORME ou NON CONFORME aux instructions pour la préparation du plan d'aménagement forestier de l'Agence régionale et je recommande le paiement d'une aide financière de _____ \$.

Commentaires et raisons du refus ou de la modification si requis.

NUMÉRO DU RAPPORT D'EXÉCUTION

1463174